



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
CANTON D'OZOIR LA FERRIERE
COMMUNE DE FERRIERES-EN-BRIE

Délibération :
D-07102022-9

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi sept octobre à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire Mairie Annexe- Salle Rothschild, 24 Rue Jean Jaurès à FERRIERES EN BRIE, sous la présidence de Madame MUNCH Mireille, Le Maire.

**Nombre de conseillers
en exercice :** 23

Date de convocation du : 30 septembre 2022

Présents : 19

Présents : Monsieur DELPORTE Jacques, Madame FITTE-REBETE Martine, Monsieur ROUGERIE Dany, Madame GENDRE Geneviève, Monsieur CABANIE Guy, Madame BRUAUX Isabelle, Madame SPEYSER Annie, Monsieur LITTIERE Alain, Madame DESCROIX Patricia, Madame BOZZOLLA Anne, Madame CAMUS Christine, Madame DUVERGER Patricia, Monsieur ROI Medhi, Monsieur GOMES Thierry, Monsieur BOURDAUX Alain, Monsieur JOLY Clément, Madame DORIER Laurène, Madame BELTRAMO Claire,

Votants : 22

Objet :

Formant la majorité des membres en exercice

RESSOURCES HUMAINES :
Modification du tableau
des emplois

Absent (s) représenté (s): Monsieur CLARISSE Florian a donné pouvoir à Monsieur GOMES Thierry, Madame COQUILLE Sophie a donné pouvoir à Madame BELTRAMO Claire, Monsieur ATRIDE Edie a donné pouvoir à Monsieur ROI Mehdi

Absent (s) excusé (s):

Absent (s) : Monsieur CIGLAR Stéphane,

Secrétaire de Séance : Monsieur Alain BOURDAUX est désigné pour remplir cette fonction

Exposé de MADAME LE MAIRE,

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Aussi, afin de permettre la nomination d'un agent suite à l'inscription sur la liste d'aptitude après promotion interne et de mettre en œuvre l'activité « cours pastel », il est proposé que le tableau des emplois soit ainsi modifié :

D-07102022-9

Accusé de réception en préfecture
077-217701812-20221011-D-07102022-9-DE
Date de télétransmission : 11/10/2022
Date de réception préfecture : 11/10/2022

Aussi, afin de permettre la nomination d'un agent suite à l'inscription sur la liste d'aptitude après promotion interne et de mettre en œuvre l'activité « cours pastel », il est proposé que le tableau des emplois soit ainsi modifié :

- **Agent de maîtrise** passe de 02 à 03 soit une différence de +1
- **Animateur principal de 1^{ère} classe à temps non complet** passe de 00 à 01 soit une différence de +1

DÉLIBÉRATION

VU le Code Général de la Fonction publique ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 22 voix pour :

ARTICLE 1 : AUTORISE MADAME LE MAIRE à modifier le tableau des emplois comme suit :

- **Agent de maîtrise** passe de 02 à 03 soit une différence de +1
- **Animateur principal de 1^{ère} classe à temps non complet** passe de 00 à 01 soit une différence de +1

Pour 22 : Madame MUNCH Mireille, Monsieur DELPORTE Jacques, Madame FITTE-REBETE Martine, Monsieur ROUGERIE Dany, Madame GENDRE Geneviève, Monsieur CABANIE Guy, Madame BRUAUX Isabelle, Madame SPEYSER Annie, Monsieur LITTIÈRE Alain, Madame DESCROIX Patricia, Madame BOZZOLLA Anne, Madame CAMUS Christine, Madame DUVERGER Patricia, Monsieur ROI Medhi, Monsieur ATRIDE Edie, Monsieur GOMES Thierry, Monsieur BOURDAUX Alain, Monsieur CLARISSE Florian, Monsieur JOLY Clément, Madame DORIER Laurène, Madame BELTRAMO Claire, Madame COQUILLE Sophie

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an et susdits, suivent au registre les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Ferrières-en-Brie (Seine et Marne),
Le 7 octobre 2022

Le Maire,



Mireille MUNCH

La présente délibération, peut faire l'objet d'un recours pour Excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, 43, rue, Général DE Gaulle 77000 MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Acte rendu exécutoire,

après transmission en Préfecture le : **11 OCT. 2022**

et affichage du : **14 OCT. 2022**

Le Maire,




Mireille MUNCH